



« LES DIFFERENTS DISPOSITIFS IMMOBILIERS »

Le Mardi 07 avril 2020

Objectifs :

- **C**onnaitre l'ensemble des dispositifs immobiliers en vigueur proposant des avantages fiscaux
- **C**onseiller son client dans le choix d'un de ces dispositifs selon ses objectifs patrimoniaux et fiscaux

Public concerné : professionnels de l'immobilier et de la gestion de patrimoine, avocats, experts comptables

Prérequis : aucun

Durée : 1 Jour

Moyens pédagogiques : Séance de formation en salle et support pédagogique remis aux stagiaires

Dispositif d'évaluation : attestation de 7 heures de formation validante après un score minimum de 70% au QCM final.

Programme

Matin – De 9h à 12h

Tour de table de présentation et des pratiques de chacun

Quels intérêts pour un professionnel de maîtriser l'ensemble des dispositifs immobiliers présentant des avantages fiscaux ?

Pourquoi commencer par interroger le client sur ses objectifs patrimoniaux ?

Présentation des dispositifs Pinel et Denormandie

Pause

Présentation des dispositifs Malraux, monuments historiques, nue-propriété et déficit foncier

Après-midi – De 14h à 18h

Présentation du dispositif Censi Bouvard

Rappel des différences de fiscalité entre une location nue et meublée

Pause

Cas pratiques et mises en situation

Évaluation finale

280 euros par personne incluant le déjeuner (prise en charge par vos organismes de formation professionnelle).

Lieu de la formation : **23, boulevard Jules Favre 69006 LYON**

(A proximité de la Part-Dieu : gare, tramway, métro, parking et des Brotteaux : métro, parking ; bus au pied de l'immeuble)

Places limitées : **réponse et règlement avant le 31/03/2020**

Inscription à l'adresse suivante : contact@desbiolles-associes.com

Et toujours la possibilité de formation personnalisée et au lieu de votre choix

à partir de 5 personnes. N'hésitez pas à nous solliciter